

INSCRIPTION – Ecole de Natation

SESSION DU 1er SEMESTRE : 22 SEPTEMBRE AU 08 FEVRIER 2026

Vous souhaitez inscrire ou réinscrire votre enfant à l'école de natation du Club de Natation de La Chaux-de-Fonds, pour la prochaine session. Nous vous laissons le soin de lire cette fiche administrative.

Les palier de l'école de Natation sont les suivants :

Palier 0 – EN0 : niveau débutant	Palier 4 – EN4 : Groupe Jeunesse
Palier 1 – EN1 : niveau intermédiaire	Palier 5 – EN5 : Groupe Adolescent
Palier 2 – EN2 : niveau confirmé	Palier 6 – EN6 : Groupe Adulte Initiation et perfectionnement
Palier 3 – EN3 : niveau avancé	

En fonction du niveau actuel de votre enfant et dans le but de proposer les meilleures possibilités d'apprentissage, votre enfant intégrera le palier 2, intitulé EN2.

Le calendrier des leçons vous sera transmis en même temps que la confirmation d'inscription. Les leçons dureront 40 minutes. Chaque palier dispose de plusieurs créneaux pour les leçons. Au cours de votre inscription en ligne, vous pourrez choisir l'horaire de la leçon qui vous conviendrait le mieux. Nous prendrons en considération votre souhait, sachant que nous vous confirmerons, par mail, l'horaire définitif. Votre enfant viendra toute la session au même horaire.

Horaire du groupe EN2 :

- Mardi 18h15-18h55 / 18h55-19h35
- Mercredi 17h20-18h/18h-18h40/18h40-19h20
- Vendredi 18h45-19h25
- Samedi 9h15-10h (Piscine des Arêtes)

Le montant de la cotisation pour la session sera de CHF 290.00 pour le groupe EN2. Pour le paiement, une facture vous sera remise. L'inscription vaut pour l'intégralité du semestre et afin de confirmer votre inscription à ce semestre, vous devrez effectuer le 1er paiement, correspondant à la moitié de la facture avant le 31/08/2025 au moyen d'un des deux bulletins de versements qui vous seront remis. Le second paiement devra être effectué pour le 30/09/2025.

En cas d'absence de longue durée justifiée par un certificat médical, un avoir vous sera fait sur les leçons non effectuées lors de votre inscription pour le semestre suivant, au bout d'une période de carence de trois leçons.

Pour les familles ayant plusieurs membres suivants des cours au Club de Natation, nous vous octroierons un rabais de 10% sur la cotisation de chaque membre dès le deuxième membre inscrit.

IMPORTANT : Pour des raisons de sécurité, nous vous prions de vérifier la prise en charge effective de votre enfant au début des cours. Le Club de Natation assure la prise en charge des nageurs jusqu'à la fin de leur leçon et décline toutes responsabilités après leur sortie des bassins. Nous conseillons donc aux parents d'accompagner leurs enfants à l'entrée et à la sortie de la piscine.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.